



# TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 53 - octobre 2001

Bulletin Communal d'Information

**E**

Après avoir profité de quelques rayons de soleil nous nous retrouvons avec une rentrée automnale et pluvieuse.

L'absence de jours radieux, l'actualité tant mondiale que nationale, tout cela invite chacun d'entre nous à la réflexion.

**D**

Confrontés à la râtisse excessive d'automobilistes peu enclins au respect du Code de la Route, ces élus ont à nouveau planché sur le sujet de la sécurité à apporter sur notre voirie. Une aide de la DDE sera nécessaire. Plusieurs tranches de travaux sont d'ores et déjà à prévoir. Elles devraient concerner, par exemple, les entrées de notre village, le stationnement, la mise en place de chaussées, d'îlots directionnels... et ne seront arrêtées qu'après examen des solutions techniquement envisageables.

**I**

La Communauté de Communes se dessine et devrait naître d'ici la fin de l'année. Un groupe de travail représentant chacune des 9 communes concernées se réunit régulièrement sans que des difficultés majeures se soient faites jour. Un Cabinet d'Etudes spécialisé en matière d'intercommunalité est chargé de nous fournir l'impact financier de ce regroupement sur chacun de nos budgets.

**O**



Rue Robert Poisson - Calvaire

La passerelle est enfin posée. Dans un temps que nous espérons rapproché, seront installés des accès qui permettront à l'ouvrage de retrouver son utilisation habituelle.

En ce qui concerne la rivière, le Syndicat du Cours Moyen de l'Eure autorisera une rampe électriquement. Installé un tel équipement permet de réguler les pluies orageuses de l'été. Pour les autres montées d'eau le système en place reste d'actualité, à savoir que la Préfecture met en alerte chaque commune comme la nôtre dès que le niveau atteint la cote de 1m à Chartres. Je rappelle à tous que l'eau n'enröhit les rues que lorsque la cote atteint à Chartres 1m65 et qu'entre ladite cote et les effets qui s'en suivent il s'écoule environ 10 à 12 heures.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie, dont vous trouverez le détail à l'intérieur du présent bulletin, sont valables jusqu'à la fin de l'année. La mise en place des 35 heures entraînera des modifications dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

Début septembre la rentrée des classes s'est faite avec quelques 330 enfants qui fréquenteront le RPI.

Suzanne Bernardin, enseignante en maternelle, a pris sa retraite. Lors de la fête de l'école le président du syndicat scolaire l'a félicitée pour toutes les années passées auprès des jeunes enfants. Nous nous associons à ses propos et souhaitons à l'intéressée une paisible et heureuse retraite.

La nouvelle équipe municipale a déjà arrêté quelques travaux qui prendront du temps quant à leur réalisation. Cet hiver les élus réfléchiront à une nouvelle organisation du territoire : un renembrement semble se dessiner. Après 15 années d'existence le P.O.S. sera renouvelé : il encore tout un travail sera à mener.

Dans Saint-Piat des particuliers ont effectué certains travaux sans autorisation préalable. Nous avons déjà évoqué ce sujet dans le bulletin de juillet et rappelé les règles à respecter. L'absence de réponse des intéressés à une relance écrite de notre part entraînera la mise en route d'une démarche juridique.

Bonne lecture de ce Trait d'Union.

J.P. Binet

# Saint-Piat

## La vie des syndicats

Au nom du respect de l'environnement, les réglementations françaises et européennes contraignent les communes à généraliser la collecte sélective et le traitement des déchets ménagers.

### Quelques chiffres en Eure et Loir

Les déchets à récupérer sont constitués pour l'essentiel :

#### 1. Déchets municipaux :

- ménagers (collecte ordinaire, sélective, encombrant, végétaux et toxiques)
- végétaux des espaces publics :
- nettoiement :
- assainissement collectif (bois)

#### 2. Déchets des entreprises.

#### 3. Déchets de l'agriculture.

#### 4. Déchets des activités de soin (hôpitaux, laboratoire, infirmerie...).

Pour l'année 2000,  
ont ainsi été collectés :

OM : 172 410 tonnes,  
soit 410 kilos/habitant  
(360 OM et 56 sélectif).

Encombrants et végétaux :  
76 836 tonnes,  
soit 180 kilos/habitant.

*Au total 249 296 tonnes,  
soit 602 kilos/habitant  
soit 1 000 000 m<sup>3</sup>  
ou 1,6 k/hab/jour.*

Le coût de gestion de la tonne est de 826 F, soit 497 F/habitant ou 1,36 F/ha/jour.

Entre l'année 1950 et aujourd'hui, le volume des déchets a été multiplié par 3.

#### Valorisation de ces déchets :

- recyclage et compostage : 22,6 %
- valorisation énergétique : +/- 50 %

Par exemple, une usine de recyclage prochainement va alimenter entièrement en électricité une ville de 10 000 habitants ou l'éclairage public d'une ville de 100 000 habitants.

Le **SIRMATCOM** (Syndicat Intercommunal de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures ménagères), créé en 1967, a pour mission le ramassage et le traitement des ordures ménagères. 31 communes en font partie, soit environ 37 000 habitants.

Il est composé de délégués élus par les Conseils municipaux : pour Saint-Piat, deux délégués titulaires – Mme Geneviève Linéal et M. Henri Laizé – et deux délégués suppléants – MM. Luc Binet et Nicolas-Jean Bréhou.

La contribution des communes aux dépenses du Syndicat est déterminée au prorata du nombre de taxes d'habitation. La taxe d'enlèvement et de traitement est fonction de la valeur locative des logements, et non du nombre de personnes par foyer.

Le financement du Syndicat, outre ces taxes (TEOM) est également assuré par les subventions obtenues auprès de l'ADEME (Agence Départementale de l'Environnement) et du Conseil Général.



Les nouvelles orientations des lois sur l'environnement et la décentralisation ont rendu le Syndicat trop restrictif. Il a transféré ses compétences au SYMIRIS (Syndicat Mixte du projet IRIS Innovation-Recyclage-Incineration - Sélectifs) situé à Rambouillet. Crée en 1994, il regroupe 131 communes, soit 4 Syndicats (SICTOM d'Auneau, de l'Hurepoix, de Rambouillet et le SIRMATCOM de Maintenon) répartis sur 3 départements (l'Essonne, les Yvelines et l'Eure et Loir). Ces communes lui confient l'entièvre responsabilité de l'organisation du traitement de leurs déchets ménagers. Il s'agit donc pour le SYMIRIS d'éliminer les déchets de 253 000 personnes, soit environ 150 000 tonnes par an dans le plus grand respect des normes de l'environnement et au meilleur coût.

Le SYMIRIS a créé 90 emplois dont 60 dans le Centre de Tri et 30 dans les usines d'incinération (150 emplois à terme).

Ses objectifs sont de traiter l'ensemble des déchets reçus en accord avec la loi qui interdira la mise en décharge des ordures brutes dès 2002 et de transformer jusqu'à 50 % des déchets en matière réutilisable, en compost et en électricité. Le coût de traitement est nul depuis 1997, les aides éco-emballage (organisme rachetant les produits transformés) et les recettes de valorisation en équilibrent le fonctionnement.

A ce jour, le SIRMATCOM emploie 3 personnes (1 secrétaire, 1 employé-

# Épicerie MIHAJLOV

42, avenue de la République  
28130 Saint-Piat

## DIMINUTIF



Véronique Lécuyer

COIFFURE	02
HOMME - DAME	37
Sur rendez-vous:	32
	30
44, rue de la République 28130 SAINT-PIAT	11



Atelier  
de Cartonnages  
Publicitaires

Z.A Les Petites Ruelles  
28130 Saint-Piat  
Tél. : 02 37 32 03 20  
Fax : 02 37 32 03 21



**S Y N D I C A T  
I N T E R C O M M U N A L  
POUR LE TRAITEMENT  
E T LA COLLECTE  
DES O R D U R E S  
M É N A G E R E S**

jeune, 1 conducteur). Le personnel de ramassage et celui des déchetteries est géré par la SOCOIM, société de sous-traitance du Syndicat.

En fin d'année 2001, le matériel spécifique sera constitué de 4 benne de ramassage pour le collectif, de 5 bennes pour les ordures ménagères, d'un camion porte-caisson et de 2 véhicules de service.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, la collecte sélective est deve-

nue hebdomadaire depuis juillet 2001.

**Ramassage des déchets verts :**

Leur dépôt dans les ordures ménagères est anormal en matière d'environnement et d'exploitation, du fait que leur incinération à l'usine de Querville (investissement : 400 MF HT - capacité : 120 000 tonnes/an ; coût final de la tonne : 500 F - 420 F (recette EDF comprise) est préjudiciable à son fonctionnement : les déchets étant pesés à l'arrivée à l'usi-

ne, un sac de végétaux pèse 3 fois plus lourd qu'un sac d'ordures ménagères, d'où un coût plus élevé pour le contribuable.

Il existe trois solutions :

- dépôt des déchets verts dans les déchetteries par les habitants ;
- dépôt dans les bacs à végétaux situés dans les communes qui en font la demande ;
- compostage individuel.

## Questions pratiques

**Pourquoi faut-il bien trier ?**

Lorsque les déchets sont bien triés, c'est-à-dire mis dans les bonnes poubelles, ils peuvent être recyclés. Ils génèrent alors des recettes (ils sont revendus à la tonne). Des recettes supplémentaires qui font baisser d'autant le coût du traitement des ordures ménagères. Autrement dit, plus vous triez propre et finé, moins il en coûte à votre porte-monnaie !

Le réflexe du geste « triez finé » est indispensable parce qu'il est le maillon essentiel de la chaîne du tri qui vise à recycler nos déchets. Les matières premières comme le carton ou le papier sont réutilisées au maximum. Le reste des ordures ménagères est brûlé et les résidus sont utilisés en travaux publics pour faire des routes. On fabrique même de l'électricité à partir de l'énergie dégagée par la combustion des déchets ! Autant dire que le système est intelligent parce qu'il économise de l'énergie d'une part, mais aussi et surtout, la planète d'autre part : ce principe met fin aux décharges nauséabondes qui polluent la terre et l'eau de nos villages, qui dégagent des gaz très dangereux pour notre atmosphère. Nous avons les moyens aujourd'hui de transformer en richesse vive nos ordures ménagères plutôt que de s'en débarrasser ! Il ne tient qu'à vous que ce projet puisse continuer à avancer encore et encore... pour laisser aux générations futures une planète où l'homme et la nature cohabitent en harmonie.

**Quels sont les horaires des déchetteries ?**

Pierres - 02 37 27 53 57

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h  
Dimanche : 9 h à 12 h

Drué-sur-Druette - 02 37 32 66 23

Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h  
Dimanche : 9 h à 12 h

Fermée le mardi et le mercredi

Harcville - 02 37 90 92 72

Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h  
Dimanche : 9 h à 12 h

Fermée le mardi et le mercredi

Nogent-le-Roi - 02 37 51 96 53

Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h  
Fermée le mardi, mercredi et dimanche

La quantité des déchets déposés à ce jour dans les déchetteries est répartie ainsi :

- Gravas : 38 %
- Déchets verts : 27 %
- Encombrants : 24 %
- Ferraille : 7 %
- Chiffons : 3 %
- Toxicques : 1 %

Il n'existe pas sur l'Eure et Loir de centre de dépôt ni de traitement de l'amiante (se renseigner en mairie si besoin).

**Je n'ai pas de poubelle sélective. Où faut-il m'adresser ?**

Il suffit de se renseigner à la Mairie qui transmettra votre demande au SIRMATCOM. Quelques semaines plus tard, le SIRMATCOM apportera une poubelle pour la collecte sélective. Cette poubelle est la propriété de la maison : lors d'un déménagement, la laisser sur place pour le prochain propriétaire.

**Je suis intéressé par un éco-composteur. Où faut-il m'adresser ?**

Encore une fois à la mairie. Le SIRMATCOM a mis à la disposition de la commune un éco-composteur. Il se trouve en exposition à la mairie. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent laisser leurs coordonnées à la dite mairie qui les transmettra au SIRMATCOM. Celui-ci leur déposera gratuitement quelques semaines plus tard un éco-composteur.

**J'ai des objets encombrants dont je voudrais me débarrasser et je ne peux pas aller à la déchetterie. Comment faire ?**

Toujours à la mairie. Le SIRMATCOM prend en charge exceptionnellement la collecte des encombrants chez les personnes très âgées ou handicapées. Il s'agit essentiellement de matériaux de moins de 2m.

Si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous rencontrez quelques problèmes en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères ou de la collecte sélective, n'hésitez pas à nous en parler en vous adressant à la mairie. Mademoiselle Béatrix nous en fera part le plus vite possible.

**Henri Laizé / Geneviève Limon**

# Saint-Piat

## La vie des syndicats

Dans le cadre de la mise en œuvre des propositions du schéma départemental d'alimentation en eau potable réalisé par le Conseil général d'Eure-et-Loir, les communes de Berchères St Germain, Bouglainval, Chartainvilliers, Gavville-Oisème, Jouy, St Piat et Mévoisins (les deux dernières communes au titre du Syndicat des Eaux), Coltainville et Soulaires (les deux communes au titre d'un Syndicat de Pompage) ont décidé de se regrouper pour réaliser une étude des interconnexions possibles en eau potable.

Les 9 communes ont ainsi mandaté le Syndicat de Pompage de Coltainville/Soulaires pour être maître d'ouvrage de l'opération. L'objectif de l'étude précitée était de présenter une solution technique d'interconnexion entre les communes ainsi qu'une solution de gestion des installations à mettre en place et/ou à reprendre

(installations existantes : châteaux d'eau, forages, réservoirs, surpasseurs...), étant entendu que la finalité de l'interconnexion est d'assurer :

- la fourniture des besoins de pointe même en cas d'arrêt d'un des captages exploités.
- la fourniture d'une eau de qualité en sélectionnant les meilleurs captages et en mettant en place des périmètres de protection.

Deux rapports proposant des solutions techniques avec leurs contreparties financières relatives à la restructuration de l'alimentation en eau potable ont été établis :

- par la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Eure-et-Loir le 13/09/99
  - par le Cabinet D.G. Conseil le 23/03/00
- et ont été remis au Syndicat de Pompage pour étude et décision.



### Boucherie charcuterie

Philippe Maillard

50, rue de la république  
28130 St Piat

Tel. 02 37 32 30 14

### MENUISIER Artisan

PATRICE  
**ECUYER**

Menuiseries Extérieures  
Traditionnelles et Rénovations  
Agencement

15, rue de Dionval - SAINT PIAT

**02 37 32 46 25**

## Syndicat de Pompage de la région de Soulaires



### Point sur l'interconnexion des réseaux

Forage destiné à l'alimentation en eau potable. La 1<sup>re</sup> phase, à savoir la demande d'autorisation de dérivation des eaux, a été initialisée. Le Conseil Régional et la DDAF sont les maîtres d'œuvre de cette opération qui comporte un certain nombre d'étapes (nomination d'un hydrogéologue, consultation d'un bureau d'études, enquête publique, avis du Comité départemental d'Hygiène...) ayant abouti à un arrêté préfectoral autorisant les travaux. Sans problèmes particuliers la 1<sup>re</sup> phase devrait être achevée pour mars 2002.

**Etudes de tracés.** Conjointement à ce qui précède, il est demandé à la DDAF de fournir une étude des tracés pour l'alimentation en eau de Bouglainval et de Berchères St Germain à partir des forages existants et de celui à venir. En principe le tracé devrait être fourni pour janvier 2002.

**Constitution de la Commission d'appels d'offres :** ont été désigné Mme Grönborg (SIE St Piat/Mévoisins), M. Allais (Bouglainval) et M. Taranne (Jouy).

Jacques Deberly

# Saint-Piat Chronique du temps passé



## Nomination d'un instituteur

22 Floréal An 2 de la République -  
Mai 1794

Le Conseil général de commune de Martelle Lessaux ci-devant Saint Piat, département d'Eure et Loir District de Chartres canton de Maintenon, assemblés.

Le Citoyen Louis Bigot habitant cette commune depuis 32 ans 6 mois, nous ayant requis en vertu du décret de la Convention National du 29 Frimaire de délivrer un certificat de Civisme ; l'Agent National de la commune entendu.

Considérant que ledit Citoyen Bigot est connu de tout le canton pour un bon citoyen qu'il a professé les principes de la Liberté et de l'Égalité qu'il n'a cessé de donner des preuves de son patriottisme et de son civisme sans discrimination depuis le commencement de la Révolution jusqu'à ce jour ; pourquoi le Conseil général a arrêté de délivrer au Citoyen Louis Bigot le présent certificat de civisme pour luy servir et valoir ce que de raison, certifions sincère et véritable et avons signé.

Fait en la Maison Commune de Martelle Lessaux ci-devant Saint Piat .

Le floréal An 2 de la république françoise une et indivisible.

*Aujourd'hui Vendredi Floréal An 2 de la République françoise une et indivisible.*

Nous Maire et Officiers Municipaux et notables composant le Conseil général de la commune de Martelle Lessaux ci-devant Saint Piat, assemblés en la maison Commune, est comparu devant nous le Citoyen Louis Bigot instituteur habitant ladite commune depuis 32 ans 6 mois ; munis d'un certificat de civisme en bonne forme délivré par le conseil général de ladite commune de Martelle Lessaux le 22 floréal approuvé et signé par les Membres et par le président du comité de surveillance dudit Martelle.

Lequel en conformité de l'art. 13 de la loi du 29 frimaire déclare qu'il est dans l'intention d'ouvrir une école publique

dans notre commune le 23 floréal prochain ; qu'en conséquence il enseigne aux élèves qui luy seront confiés les principes de la langue françoise, l'orthographe, l'écriture, l'arithmétique ;

Nous connaissons la capacité dudit Citoyen Louis Bigot, l'avons admis à exercer le commerce de cette charge ledit jour 23 floréal, avons en outre arrêté qu'il sera maintenu seul instituteur en cette commune ; qu'il prendra son logement du ci devant presbytère de ce lieu ; et qu'enfin il sera tenu de se conformer en tout le contenu d'uelle Loi, qu'il ne se servira que des livres élémentaires adoptés et publiés par la représentation nationale que copie de la présente sera publiée et affichée afin qu'aucun des habitants qui sont tenus par yelle Loi d'y envoyer leurs enfants ; n'en prétendre cause d'ignorance et ayant à faire devant nous la déclaration du nombre, âge et sexe de leurs enfants.

Et avons signé



**HUBERT**  
**Alain**

Maçonnerie - Rénovation  
Couverture

24, rue de la République  
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

MAÇONNERIE - PLATRERIE  
COUVERTURE - CARRELAGE  
PIÈRE DE TAILLE

*Jean-Claude Le Berre*

13, rue de la République  
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

**Bar des Sports**



TABAC ✓ PÊCHE ✓ CHASSE  
VIPS ✓ AMORCES ✓ ESCHEES  
Tél 02 37 32 30 04

Fermé le dimanche après-midi, lundi toute la journée

Garage  
**«LE DIONVAL»**

Carrosserie - Peinture  
Réparations toutes marques  
Dépot vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval  
28130 SAINT-PIAT

bureau : 02 37 31 01 07

garage : 02 37 32 45 88

N° SIRET 394 637 789 00014

**Au bord  
de l'Eure**

Cong Odele et Proust



CAFE - BAR 7/7 JOURS  
02 37 32 46 03

**E BENISTERIE  
MENUISERIE**

Meubles sur mesure  
Agencement - Escalier

**SARL J. COGNEAU**

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

**02 37 32 49 12**

**Fax. 02 37 32 33 84**

# Saint-Piat Mévoisins Chartainvilliers



## Union des Anciens Combattants

### Commémoration du 15 août

Le 15 août, les Anciens Combattants ont célébré le 57ème anniversaire de la libération de Saint-Piat. A cette occasion, il convenait de perpétuer le souvenir des déportés, des résistants et des victimes civiles tombés pour la libération de notre village, et de notre pays. Après le dépôt de gerbe et l'observation de la minute de silence, la cérémonie se clôturait par un vin d'honneur offert par la municipalité.

### COMMUNIQUÉ

Anciens d'Algérie : attribution de titre de reconnaissance de la nation jusqu'au 1er juillet 1964.

Le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la nation du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 (90 jours de présence durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1er octobre 1957 peuvent y prétendre.

En précisant votre année de naissance et pour recevoir l'imprimé de demande, écrivez à Unions-Combattants, 73 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen. Téléphone 02 35 88 79 44.



### 5 septembre 2001

L.U.L.A.C. s'est réunie à Maintenon afin de préparer les commémorations du 11 Novembre. Cette année, l'U.L.A.C. a décidé de tenir un stand à la foire commerciale de Maintenon, afin de mieux se faire connaître de la population.

### 21 septembre 2001

Le président de l'Association des Victimes et Réscapés des camps nazis, du Travail Forcé et Réfractaires d'Eure et Loir, Marcel Ménage,

conviait les adhérents accompagnés de leur épouse et les veuves, à la salle des fêtes de Saint-Piat très gracieusement à leur disposition. 140 participants se sont retrouvés autour d'un repas fraternel, afin de célébrer le 50ème anniversaire de leur Libération. L'ambiance fut chaleureuse. Une tombola devait conclure cette rencontre, dont les bénéfices seront intégralement reversés à la caisse des œuvres sociales de l'association.

Le bureau

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**

**Marc  
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels  
28130 SAINT-PIAT

**02 37 32 36 12**

**MAUREL MOTO**

Vente et Réparation - Toutes marques  
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha  
Piaggio  
DAG GAS  
Montesa

21, rue de la Ferté  
28130 MAINTENON  
Tél. 02 37 27 66 04  
Fax 02 37 27 16 03



**conFortec**

Chauffage toutes énergies  
Entretien - Ramonage  
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 02 37 32 31 32  
Fax 02 37 32 44 40

# Le Hameau de Grogneul

## Dimanche 9 septembre Le repas du Hameau

On ne peut pas fêter l'An 2000 tous les ans !

Cette année, ce fut plus calme. Les habitants de Grogneul se réunissent sur le Laris pour le traditionnel repas du Hameau.

Pendant l'apéritif, le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants :

- M. et Mme Catois
- M. et Mme Régis
- M. et Mme Gougeon
- M. et Mme Vilfen
- M. et Mme Spedleauer



On profita aussi pour leur expliquer que certains samedis après-midi d'hiver, on manait la tronçonneuse et la débroussaillouse sur les propriétés du Hameau et que toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues.

Le repas se déroula sous les harmonies avec au menu : hors d'œuvre variés,

barbecue, légumes, salade, fromages et pâtisserie préparés par l'équipe habituelle, des bénévoles qui comptent parmi ses membres des professionnels des métiers de boucherie même si certains n'exercent plus.

Après le repas, on fêta l'anniversaire des habitants nés en 1901 - 1911 -

1921 - 1931, etc...

Et les danseurs envahirent la piste. Ce fut une belle fête.

Quelques jours plus tard, nous avons découvert avec consternation dans la presse locale, un article intitulé : « Le Hameau de Grogneul en fête » cet article se terminait ainsi : « Aucun étranger à Grogneul n'est accepté à ces agapes de fin d'été. Jean-Pierre Binet, maire de St Piat, a été toléré cette année, mais après quelques palabres ! ».

Nous en fûmes indignés et nous tenons à rétablir la vérité. Tous les ans, M. Jean-Pierre Binet, maire de St Piat est invité ainsi que M. Alain Hubert, chef des pompiers.

Le Comité du Hameau



Au Bon Accueil  
Bar Restaurant

**Billard Français**

70, rue de la République  
28130 SAINT PIAT

**02 37 32 30 77**

Entreprise de Peinture  
**Bernard BRAZY**

> Revêtements > Revêtements murs et sols  
> Vitrerie de réparation  
> Double vitrage > Survitrage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

**Tél. 02 37 32 41 24**  
**Fax 02 37 32 44 57**

**SETAEL**  
Imprimerie

Tous vos imprimés

6, rue Franklin-Vovelle - 28000 Chartres  
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26  
e-mail : [imprimerie@setael.fr](mailto:imprimerie@setael.fr)

# mille sabords!

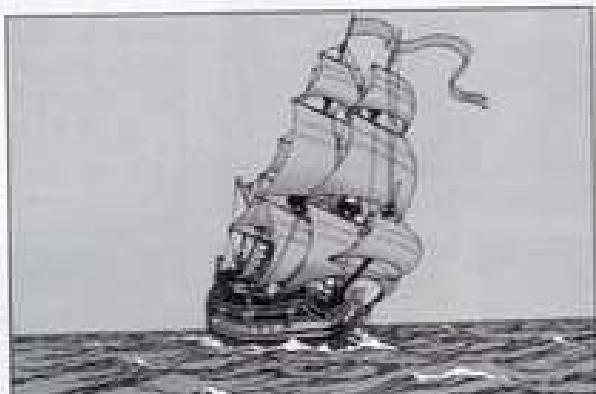
TINTIN, HADDOCK ET LES BATEAUX

25 mars - 21 novembre 2001

Le Palais de Chaillot



*La « Licorne »  
en haute mer.  
L'allure générale  
est bien celle d'une  
frégate-vaisseau,  
armée à deux  
batteries  
complètes, trois  
mâts portant  
baisses roises,  
buniers et  
perroquets et  
naturellement  
une licorne  
en figure de proue.*



# Hommage

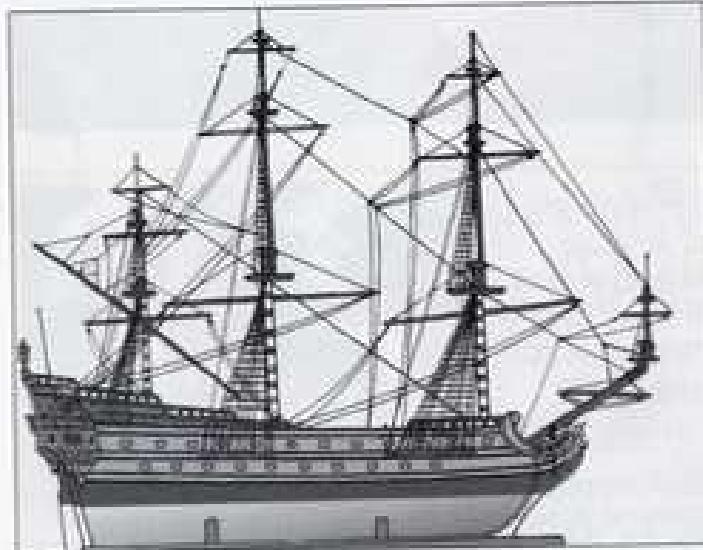
## Musée de la Marine Palais de Chaillot

Au Musée de la Marine, l'exposition «Mille sabords» présente sur quelques 700 m<sup>2</sup> une exposition parfaitement accessible à un public familial et développée autour du thème Tintin, Haddock et les bateaux.

L'œuvre d'Hergé se prête admirablement à une telle approche. Tout d'abord le monde de la mer y est omniprésent, des transatlantiques aux sambouks, des cargos aux baleiniers, des galions aux chalutiers, sans oublier le sous-marin du professeur Tournesol. Et puis l'œuvre d'Hergé réunit toutes les générations et le nom de Tintin fait immédiatement rêver.

L'exposition offre au regard de très nombreuses pièces parmi lesquelles des dessins et des modèles de navires du XVII<sup>e</sup> ainsi que des dessins originaux d'Hergé pour qui, faut-il le rappeler, le Musée de la Marine a été l'un des berceaux de son inspiration maritime.

Jacques Deberly



*Le modèle de la « Licorne » (cf le Secret de la Licorne) ayant  
servi de base pour la reconstitution du modèle ci-contre*



# à Hergé

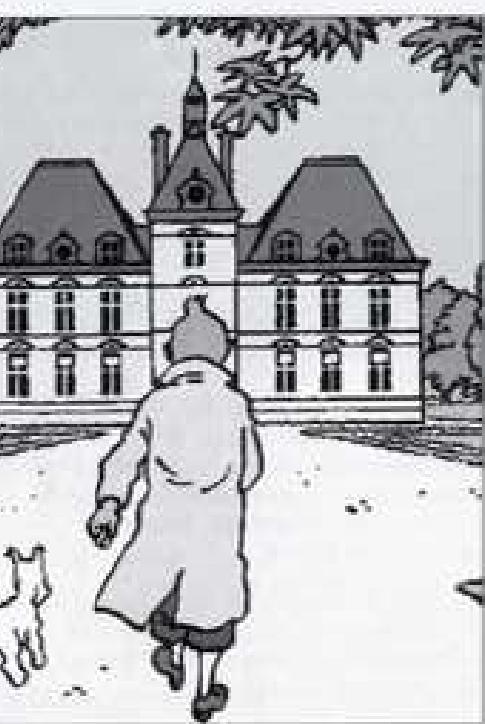
## Château de Cheverny “Les secrets de Moulinsart”



*Le château de Cheverny*

Moulinsart c'est Cheverny, un Cheverny en plus petit, amputé de ses deux ailes mais... pas de doute c'est Cheverny. Or ce château appartient au Capitaine Haddock depuis qu'il en a fait l'acquisition à la fin du « Trésor de Rackham le Rouge ». Le marin accompagné du fameux reporter Tintin et du professeur Tournesol (qui faisait sa première apparition) était parti au bout du monde pour retrouver le trésor de son aïeul. Revenu bredouille, c'est dans le sous-sol de cette élégante bâtisse qu'il avait finalement découvert la fortune qui

devait lui assurer un confortable avenir. Au travers de l'exposition « Les secrets de Moulinsart » Tintin s'installe donc au château de Moulinsart, pardon... de Cheverny, où se nouent nombre d'aventures imaginées par Hergé. N'est-ce pas à Moulinsart que la Castafiore perd ses bijoux ? Que le professeur Tournesol invente un prototype de télévision couleurs ? Que le Capitaine Haddock voit un miroir tomber en morceaux dans sa salle de bains ? Que Tintin y a si souvent dormi que l'on pourrait dire qu'il y a presque vécu ?



*Tintin à Cheverny*

« Les secrets de Moulinsart » propose un voyage interactif qui fait revivre les plus amusants épisodes survenus dans cette célèbre demeure : pièces, décors, ambiances, bruitages, collection d'objets et même odeurs ! Pour un « Tintinophile », l'exposition est un événement incontournable ! Attention, le château de Moulinsart pardon... de Cheverny dégage aussi un charme authentique et raffiné dû à la richesse et à la densité de son mobilier.

Jacques Deberly



# LE SPORT à Saint-Piat



V.T.T.

## Les Garennes St Piat

Quelle belle journée, le 9 septembre 2001 à Changé (à St Piat) où se déroulait la 3ème manche du championnat régional de V.T.T. et le Trophée des Garennes course V.T.T unique à St Piat.

On a pu remarquer parmi les coureurs le champion du monde Master 2 V.T.T. 2000, il aime notre circuit : Christophe Jupillat.

Les Garennes ont encore fait très fort sur cette course (comme sur beaucoup d'autres voir la presse).

Les couleurs du Club V.T.T. ont été présentes sur différents podiums.

Cadets : 3<sup>e</sup> Lieven Rémy G.S.P.

Juniors : 1<sup>e</sup> Goudin Rémi G.S.P.

Espoirs : 1<sup>e</sup> Barbe Frédéric G.S.P.  
2<sup>e</sup> : Lieven Romain G.S.P.

Séniors : 1<sup>e</sup> Thimonnier Cyril G.S.P.

Master 1 : 1er Venard J-Marc G.S.P.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à organiser cette compétition. Je ne cite personne de peur d'en oublier (nous étions 53 bénévoles).

Pour les randonneurs V.T.T., le rendez-vous est toujours le dimanche matin à 9 h devant la gare de St Piat, sauf lorsque le club effectue une sortie à l'extérieur.

Toutes nos sorties sont affichées sur un panneau situé devant chez M. Rocher - 15 rue de la Gare à St Piat.

Pour tout autre renseignement : 02 37 32 34 36 après 20 h

Le Président  
M. Rocher Bernard

## AS Saint Piat Football saison 2001/2002

Malgré les bons résultats de la saison passée, 62<sup>eme</sup> sur 118 équipes au challenge du meilleur club de jeunes, l'AS Saint Piat ne pourra faire évoluer d'équipes jeunes lors de la saison 2001/2002.

A l'heure des inscriptions les effectifs de chaque catégorie ne nous permettent pas d'engager sérieusement d'équipes en championnat.

Depuis plus de 15 ans, cette situation n'a jamais été présente et nous avons dû mettre la commission jeune en sommeil pour la saison.

En ce qui concerne les adultes, aucun problème, l'effectif est stabilisé à 25 joueurs et encadrement.

Début du championnat UFOLEP - le dimanche matin - début octobre.

Comme chaque année nous passerons pour les traditionnels calendriers en collaboration avec une autre section sportive le V.T.T. Nous vous remercions de votre accueil.

A bientôt

Françoise Simonnet  
Président AS Foot

Dates à retenir :

Bal du foot  
Soirée choucroute

Samedi 24 novembre 2001

(soirée privée sur invitation)



## Les amis d'Illschwang

Illschwang



L'organisation de la foire à la brocante a été une réussite en juin dernier.

L'Association accueillera en mai 2002 ses amis venus de Bavière. Un week-end de 4 jours du 9 au 12 mai 2002, au cours duquel auront lieu une rencontre sportive, une visite organisée de Paris,

une soirée privée entre les familles, et une grande soirée de gala.

Date à retenir : organisation de la soirée du Nouvel An - Strictement privée, sur réservation.

Françoise SIMONNET  
Présidente "Les Amis d'Illschwang"

# Saint-Piat CLUB DE LA VALLÉE

## Résumé des dernières activités du Club

**3 juin** - Le Club a organisé une sortie dans le Loiret. Le matin visite du château de Chamerolles dédié aux parfums et promenade dans ses jardins Renaissance. A midi déjeuner dans un cadre agréable suivi d'un parcours, en petit train, du magnifique Parc floral de la Source à Orléans. Enfin, balade dans la Serre aux Papillons. Journée appréciée.

**3 juillet** - Réunion Inter-Clubs organisée par la Croix Rouge de Chartres. A cette occasion un pique-nique a été offert aux participants. L'après-midi, consacré aux jeux, a permis à tous de mieux faire connaissance.

**6 septembre** - Le Club organise une seconde sortie, cette fois en direction de Fontainebleau. Le matin promenade en train 1900 avec le « Tacot des Lacs ». Déjeuner au restaurant « La Cour des Rois ». L'après-midi, visite libre du magnifique Château de Fontainebleau et de ses jardins. Le programme de cette journée s'est terminé par la visite guidée de la chocolaterie « Confiserie des Lacs », dont la fabrication principale est celle des fameux bonbons aux coquilles avec, en point d'orgue, une dégustation de la célèbre liqueur aux coquilles.

*C'est avec regret que nous avons appris le décès de Madame Marie-*

*Louise Rendert qui a occupé au sein du Club les fonctions de trésorière (1982/1983) et de présidente (1984). Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 1er août à Soulaires. Comme à l'accoutumée le Club a offert une composition florale en témoignage de son amitié.*

Le bureau

### Dates à retenir

**19 octobre** - Le Club organise son concours de belote annuel doté de multiples récompenses.

**18 novembre** - Vente annuelle des travaux confectionnés par les membres du Club à petits prix. Venez nombreux !!!



### TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES  
TOUS LES JOURS  
À TOUTE HEURE  
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 02 37 32 36 31

### IDÉÉES PAYSAGES

Jérôme TRUFFERT

Aménagement et entretien  
d'espaces-verts

3 rue des Dolmens  
28130 SAINT-PIAT  
Tél./Fax : 02 37 32 40 79

### Ets ROY

Chemin N° 15

**CHANGÉ**

28130 SAINT PIAT

Tél. 02 37 18 57 70  
Fax. 02 37 23 02 47

# Saint-Piat DOSSIER PASSERELLE

Ouf !  
...elle est enfin  
en place !



1



3



2



4



5

## Terre de Beauce



L'Association Terre de Beauce organise tous les étés la visite de plusieurs villages de Beauce. Cette année, St-Piat souhaitant faire connaître son patrimoine s'était proposé. La visite a eu lieu le dimanche 8 juillet dernier.

Quelques 120 personnes se sont donc retrouvées cet après-midi-là devant la mairie vers 14 h 30. Après une brève présentation générale faite par Mme Limeul, M. Bréhou a poursuivi en nous faisant une analyse de l'histoire du village : sa quiétude avant la révolution industrielle, puis les changements avec l'arrivée du rail, les guerres avec leurs lots de souffrance, un nouvel essor depuis quelques années...

Il a suffi de traverser la route pour se rendre à l'église où se trouvait notre guide, Mme Courbaron, qui a su attirer le regard et l'attention sur les richesses de cet édifice.

Ensuite, tout le monde s'est rendu à Changé où M. Jagu nous attendait devant le site archéologique. Comme à l'accoutumée, il a expliqué avec passion la vie autour de ces monuments il y a des milliers d'années...

Après 3/4 d'heure de questions-réponses, nous sommes allés à Grogneul. Là encore, les gens étaient émerveillés, tant par l'écoute de l'his-

torique du château que par la visite des jardins avec leur magnifique vue sur la vallée.

En fin d'après-midi, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié où ils ont pu déguster avec le cidre de Grogneul quelques pâtisseries offertes par la mairie.

Chacun est reparti très heureux de son après-midi à Saint-Piat en se promettant de revenir plus tard et de prendre davantage le temps de flâner dans le village et au bord de la rivière.

Michel Courbaron  
Didier Coulen  
Geneviève Limeul



**FED**

ZA des Petites Ruelles  
Rue Jean Moulin  
28130 Saint-Piat

Tél. : 02 37 32 62 14  
Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 900 913 (B 107)

Pour  
des fêtes  
gourmandes



"Pensez à offrir nos chocolats Maison présentés dans de jolis coffrets peints et décorés à la main"

**02 37 32 30 42**

Conditions pour les cadeaux d'entreprise

**Sylvia  
Coiffure**

16 Place Sadorge  
MAINTENON

**Tél. 02 37 23 02 02**

## Amicale

A la suite de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 14 septembre à Chartainvilliers, un nouveau bureau a été élu :

**Président :**  
Marie-Odile Geneau - Saint-Piat  
02 37 32 46 63

**Vice-président :**  
Jeff Wattson - Chartainvilliers  
02 37 32 33 31

**Tresoriere :**  
Edith Couin - Chartainvilliers  
02 37 32 44 16

**Tresoriere adjointe :**  
Françoise Danis - Saint-Piat  
02 37 32 37 01

**Secrétaire :**  
Catherine Ferru - Saint-Piat  
02 37 32 39 91

**Secrétaire adjointe :**  
Geneviève Lameul - Saint-Piat  
02 37 32 41 02

N'oubliez pas le Bal Folk  
qui aura lieu cette année  
le 26 janvier 2002.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein de notre Association. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous proposer vos idées.

A bientôt

Le Bureau

Cette année, en plus des activités traditionnelles, l'Amicale vous propose une nouvelle activité pour les jeunes et les adultes :

### **Vitrail - Céramique Poterie**

- à Mévoisins le samedi matin de 10 h à 11 h 30
- à Chartainvilliers, le mercredi matin de 10 h à 11 h 30

**Coût :**  
77 euros par trimestre  
(505,09 F/trimestre)

## Festivités du 14 juillet 2001



La soirée du 13 juillet 2001 a été quelque peu perturbée par les caprices de la météo. Les participants à la retraite aux flambeaux étaient donc beaucoup moins nombreux que les années précédentes pour défiler dans les rues de Saint-Piat.

En revanche les spectateurs étaient bien à Chimay, nouveau cadre choisi pour le feu d'artifice. Admiratifs devant le féerie pyrotechnique, ils ont chaleureusement applaudi le spectacle.

La soirée s'est ensuite terminée fort tard sur la Place de la Liberté à Mévoisins. Nous pouvons remercier les équipes de Saint Piat et Mévoisins qui ont préparé cette soirée. Le concours de boule reporté au

dimanche 22 juillet a connu une belle affluence. Vingt-six doublettes se sont affrontées amicalement permettant à tous les joueurs de disputer quatre parties.

Le classement s'est effectué à la différence des points et a donné les résultats suivants :

- 1) GAUTIER - AUVILLE
- 2) AUBERT - BRULLAIRE
- 3) BERVAS - DELACHAUME
- 4) BONNARD - PONAT

La valeur n'atteind pas le nombre des années. Le jeune Morgan Le Noan âgé de sept ans a été le joueur le plus jeune de ce tournoi. Nous lui présentons nos félicitations et nos encouragements pour le futur.

Alain Lebaille



## Le Centre de loisirs de Changé

Vous connaissez tous «Le centre de Changé» sur ses 14 ha de verdure et de plans d'eau.

«Changé» c'est aussi un Syndicat intercommunal (22 communes) dont la structure accueille les enfants pendant les petites et grandes vacances et tous les mercredis (Dossiers d'inscription à retirer en mairie). Elle accueille également les enfants du R.P.I. en garderie matin/soir et pour le déjeuner (pour les inscriptions contacter N. Baileau

du lundi au vendredi, de 9 h à 10 h au 02 37 32 37 54).

Mais «Changé» c'est aussi un lieu de promenade le week-end (mini ferme), la possibilité de se détendre à la pêche (cartes à la journée, à l'année, Enduro) - Contacter le gardien sur place - et une salle pour y organiser vos réceptions (Contact : N. Baileau - Cf ci-dessus).

Michèle Courbaron

## Le repas des anciens

C'était le 22 septembre dernier, le soleil était de la partie. Dès 9 h du matin une équipe de conseillères/conseillers s'activait à dresser les tables. Et puis à 11 h 45 nous avons ouvert les portes de la salle des fêtes pour accueillir nos 70 ans à... bien plus, lors du banquet qui nous réunit tous, à la même époque, chaque année.

Début des festivités par un apéritif. On réserve sa place, on se salut, on discute autour d'un verre et de petites choses à grignoter. Toutes ces dames



sont très élégantes, il convient de le noter.



Puis on prend place à table. Ballet des serveurs. On s'active en cuisine et à la plonge. Joyeuse animation dans la salle : les fourchettes et les langues vont bon train. Tant et si bien que plusieurs ne résistent pas à l'envie de passer derrière le micro (qui est là pour ça, bien entendu) pour en chanter une petite.

Gâteau, champagne, café, pousse-café, musique, danse. L'ambiance est à la fête.

Nous nous sommes séparés vers 18 h. Nous, décidément non, nos «Anciens» sont pas sur le point de devenir «vieux» !

Michèle Courbaron

## Patchwork

Mesdames, vous avez envie de vous détendre ?

Venez nous rejoindre à l'atelier patchwork. Inutile de savoir coudre pour réaliser ce qui vous fait plaisir.

Rendez-vous le jeudi de 14 h 30 à 17 h - Salle de réunion à côté de la bibliothèque.

## ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, DEPUIS LE 10 SEPTEMBRE 2001

Mardi : 17 h 00 à 18 h 30  
Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00  
Jeudi : 17 h 00 à 18 h 30  
Samedi : 09 h 30 à 11 h 00

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens doivent se faire recenser en mairie le mois anniversaire de leur seizième année.

## SAINT-PIAT- SÉCURITÉ

A St Piat comme partout la vitesse est limitée à 50 km/h voire 45 dans la traversée de Changé. Pour la sécurité de tous respectons simplement le Code de la Route.

Afin de faire ralentir la circulation une étude sera initialisée auprès de la DDE pour des aménagements : chicane, îlots directionnels... Rue des Martels, Rue Robert Poisson, Rue de Dionval...

La signalisation sera refaite après travaux à Changé, et dans le centre du village.

Des plots seront installés rue de la République afin que les voitures ne roule plus sur les trottoirs, le stationnement sera revu.

## SAINT-PIAT ENVIRONNEMENT

Vous avez été nombreux et nombreuses à avoir répondu positivement à notre demande d'entretien des trottoirs et haies. Il reste encore quelques irréductibles qui n'attachent apparemment aucune importance à la sécurité des piétons.

Les espaces non nettoyés le seront aux frais des particuliers concernés.

Par arrêté préfectoral les feux auprès des habitations sont INTERDITS, mais je fais appel au civisme de chacun vis à vis de ses voisins (fenêtres ouvertes, linge, repas à l'extérieur)... Pensez à eux, ils penseront à vous.

Les heures de tonte sont également réglementées et autorisées.

Les jours ouvrables,  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis,  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés,  
uniquement de 10 h à 12 h.

Les déchèteries de Pierres et d'Harleville vous accueilleront volontiers pour déposer toutes les herbes, branchages, taillages diverses, feuilles...

Bien vivre dans notre village, c'est bien respecter l'environnement.

Philippe Simonnet

## SUZANNE BERNARDIN RETRAITÉE

*Après 34 ans de bons et loyaux services, Suzanne Bernardin est désormais retraitée.*

*Pilier de l'équipe enseignante du RPI, où elle aura passé un quart de siècle, elle ne laisse que de bons souvenirs.*

*Sa compétence, sa personnalité et sa disponibilité ont été unanimement reconnues et appréciées des enfants, parents, enseignants et élus des 4 communes.*

*Nos remerciements les plus chaleureux l'accompagnent vers une retraite pleine et heureuse.*

